



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2015
**HANDICAP
INTERNATIONAL**

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

NOTRE DEVOIR DE CROISSANCE

JACQUES TASSI,
PRÉSIDENT DE LA
FÉDÉRATION HANDICAP
INTERNATIONAL

02



À l'automne 2014, alors que nous devions dessiner les contours de la stratégie qui marquera notre ambition pour les 10 prochaines années, nous avons travaillé, tous ensemble, pour dresser les contours du monde dans lequel nous intervenons aujourd'hui, et imaginer celui qui sera le nôtre demain. Notre constat, sans surprise, est terrible. Le monde est de plus en plus chahuté, fragmenté et exposé à la violence. La radicalisation des conflits, qu'ils soient nouveaux ou la résurgence de crises anciennes, exacerbe la vulnérabilité des populations civiles et complexifie le travail des humanitaires. L'accélération du changement climatique affecte en premier lieu les plus vulnérables et challenge notre capacité à faire face à ses conséquences. Le nombre de réfugiés ne cesse d'augmenter : il est attendu 200 millions de réfugiés climatiques dans les 35 ans à venir, et déjà plus de 60 millions de personnes sont aujourd'hui déracinées par la guerre.

Pour relever les défis de ce monde bouleversé, nous avons le devoir de répondre plus et mieux. C'est l'enjeu porté par cette nouvelle stratégie de notre organisation. Pour la construire, nous avons puisé à la source de notre utopie originelle : la révolte contre l'injustice. Nous avons interrogé et confirmé notre mission et notre champ d'action avec comme unique ambition d'être en mesure d'apporter davantage de solidarité dans un monde où il y a davantage de périls. Ainsi, nous souhaitons multiplier par quatre notre capacité d'agir à l'horizon 2025 afin qu'elle reste proportionnelle à l'évolution des besoins des plus fragiles.

Cette ambition est résumée par un texte fondateur, notre vision, porté par tous les salariés de l'association : « Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons



à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut "vivre debout" ».

2015 a également été marquée par de nombreuses urgences humanitaires. Nous sommes intervenus dans 59 pays et nos activités ont crû de 9 %. Cette croissance est essentiellement soutenue par les urgences.

La tragédie humanitaire qui se déroule sur le théâtre syrien est insoutenable. Nos équipes sont plus que jamais mobilisées pour répondre à l'urgence quotidienne des civils frappés de plein fouet par le conflit, restés en Syrie ou réfugiés dans les pays voisins. Ce programme d'intervention majeur où toutes nos expertises sont déployées est d'une ampleur inédite pour Handicap International.



Afghanistan © Jaweed Janveer / Handicap International

Notre réponse suite au violent séisme qui a frappé le Népal met aussi en lumière notre capacité d'action et confirme l'importance du continuum développement urgence développement. La préparation et la protection des populations en amont de cette catastrophe naturelle, ainsi que la mise en place des services de réadaptation, ont permis de protéger les populations et de sauver des vies.

Ce continuum s'illustre par ailleurs dans notre intervention face à l'épidémie du virus Ebola en Sierra Leone.

D'un point de vue financier, nous nous félicitons du fait que, pour la deuxième année consécutive et malgré des investissements importants opérés en 2014 et 2015, le résultat d'activité reste très satisfaisant. Il dégage une

marge positive qui permettra de développer la stratégie posée cette année, tant sur le plan opérationnel que dans le domaine de l'innovation.

Nous démarrons ainsi l'année 2016 en déclinant des modes opératoires novateurs – les technologies d'impression 3D au service de l'appareillage, associées à des nouvelles solutions d'information et de communication (SMS, formation en ligne, télémédecine – développés en alliance avec des partenaires internationaux. Mis en place au Togo, à Madagascar et prévus en Syrie, ces tests dans le champ de la recherche et du développement viennent activer beaucoup de notre ADN et initier le déploiement de notre nouvelle stratégie. ▶

NOS VALEURS, LA CHARTE HANDICAP INTERNATIONAL

Guidés par la volonté de promouvoir et de défendre la dignité humaine, nous nous reconnaissons dans des principes éthiques auxquels notre approche du handicap donne un sens particulier.

04

Humanité

Nous considérons la situation de handicap dans une perspective de rapprochement et de rencontre avec l'autre. En ce sens, nous favorisons l'accès des personnes handicapées à toutes les dimensions de la vie sociale. Notre action correspond à une approche globale qui vise à la fois à répondre aux besoins spécifiques des personnes et à améliorer l'environnement dans lequel elles évoluent. Respectueux des populations auprès

desquelles nous intervenons, nous nous efforçons dans toutes nos initiatives, y compris le plaidoyer et la communication, d'acquiescer la meilleure compréhension possible de leurs croyances, leur culture et leurs pratiques, et d'établir des liens de confiance. Intervenant dans un espace d'interculturalité, nous l'abordons avec la volonté d'en nourrir notre action pour l'enrichir.

Solidarité

Nous concentrons notre action sur les situations de grande vulnérabilité – précarité socioéconomique ou politique, conflits armés, catastrophes naturelles ou humaines – dans lesquelles les personnes handicapées en particulier peuvent être victimes d'une rupture des modes traditionnels de solidarité. Nous encourageons toute initiative pouvant renforcer ou contribuer à réinventer ces solidarités. Nous mobilisons nos compétences pour prévenir les causes de handicap et permettre l'accès aux services essentiels en matière d'action d'urgence, de santé, de réadaptation, d'action sociale et économique, et d'appui à la société civile, pour satisfaire les besoins des populations qui constituent notre raison d'être.

Impartialité et équité

Nous défendons l'idée d'égalité des chances et nous engageons à délivrer notre aide en adéquation avec les besoins identifiés. Nous travaillons ainsi aux côtés des personnes handicapées afin de les aider à se voir reconnaître les mêmes droits que toute autre personne.

Indépendance

Nous revendiquons notre statut d'ONG, mettant en œuvre notre mission de manière détachée de tout calcul politique et luttant contre toute tentative d'instrumentalisation de notre action ; conscients des contraintes de notre environnement de travail, nous préservons notre capacité à décider où, avec qui et avec quels fonds nous agissons.

Engagement

Dans la réalisation de nos actions, nous sommes déterminés à ne pas nuire, ne rien négliger et refuser les discriminations. La défense de l'espace et du droit humanitaires, le plaidoyer pour les droits des personnes handicapées et la lutte contre les armes aux conséquences humanitaires inacceptables sont des causes privilégiées de notre réseau fédéral. Nous sommes également prêts à recourir au témoignage pour alerter sur des faits intolérables dont nous pourrions être témoins. ▶



PRÉSENTATION

UN RÉSEAU ORGANISÉ EN FÉDÉRATION

Le réseau Handicap International regroupe une fédération, créée en 2009, et huit associations nationales membres : l'association française, fondatrice du réseau en 1982 et reconnue d'utilité publique, et les associations qui se sont constituées progressivement en Belgique (1986), en Suisse (1996), au Luxembourg (1997), en Allemagne (1998), au Royaume-Uni (1999), au Canada (2003) et aux États-Unis (2006). La Fédération Handicap International est chargée par ses membres de la mise en œuvre des missions sociales du réseau fédéral. En 2014, une fondation Handicap International est créée. Elle est le lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés les acteurs du réseau fédéral. À ce titre, elle est investie par la Fédération pour la définition du cadre éthique qui sous-tend l'action de ses différentes entités.

UNE MISSION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflit et de catastrophe. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Handicap International est colauréate du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel. Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies. En 2008, le prix Nansen salue le travail des démineurs du Centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi ces derniers figurent trois équipes de Handicap International. En 2011, le prix humanitaire Conrad N. Hilton est décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées vivant des situations de pauvreté, d'exclusion, de conflit ou de catastrophe naturelle.

2015

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PERSONNES AYANT DIRECTEMENT BÉNÉFICIÉ* EN 2015 D'ACTIONS DE HANDICAP INTERNATIONAL ET DE SES PARTENAIRES :



423 998

Santé



119 317

Insertion



121 257

Réadaptation



618 086

Action contre les mines et autres armes



236 071

Besoins essentiels**

EFFECTIFS*** DANS LE MONDE :



3 146

collaborateurs, dont :

- 2 462 ▶ personnels nationaux sur le terrain
- 295 ▶ personnels expatriés sur le terrain
- 182 ▶ personnels affectés aux programmes et pilotage des missions sociales aux sièges
- 207 ▶ personnels chargés de la recherche de fonds et de la communication, et des services généraux

SOMMAIRE

- 02 ▶ Édito
- 04 ▶ Nos valeurs, la charte Handicap International
- 06 ▶ Programmes phares en 2015
- 16 ▶ Présence dans le monde en 2015
- 18 ▶ Rapport financier 2015 du réseau fédéral
- 28 ▶ Fédération HI : éléments financiers
- 31 ▶ Les partenaires de Handicap International

05

BUDGET DU RÉSEAU HANDICAP INTERNATIONAL



152

millions d'euros

* Un individu peut bénéficier de plusieurs services ou activités. Aussi, ces données ne peuvent être additionnées. Données non exhaustives ne tenant pas compte de tous les secteurs d'activité de Handicap International.

** Eau, assainissement, abris, moyens de subsistance.

*** Ces effectifs sont exprimés en postes équivalents temps plein annuel.

NÉPAL

LE RISQUE DE HANDICAP DOIT ÊTRE À TOUT PRIX ÉVITÉ

06



Le 25 avril 2015, le Népal est frappé par un violent séisme d'une magnitude de 7,9. Il coûte la vie à plus de 8 000 personnes, et plus de 22 000 sont blessées. Présente depuis 15 ans dans le pays, Handicap International menait déjà avant ce séisme des actions de préparation aux catastrophes naturelles. L'association a en effet effectué un travail de longue haleine avec les communautés et les autorités locales : création des plans de secours, amélioration des systèmes d'alerte, évacuation et prise en charge des blessés en tenant compte des besoins spécifiques des personnes handicapées.

Ainsi, grâce à leur connaissance fine du terrain népalais et à leur expertise, les équipes de l'association interviennent dès les premières heures, alors que la terre tremble encore, dans une vingtaine d'hôpitaux, d'infrastructures médicales, et mettent en place des camps de réadaptation fixes et mobiles dans des communautés de sept districts.

De nombreuses populations affectées par le séisme vivant dans des régions isolées, la question de l'accès aux victimes est cruciale. Handicap International participe à la distribution des kits de première nécessité, gère les centres de stockage de l'aide humanitaire dans une zone proche de Katmandou et dans quatre districts, et favorise son acheminement vers les points de distribution dans les villages. L'association facilite ainsi l'intervention des autres ONG présentes sur place. Elle les sensibilise également à la problématique du handicap afin qu'elles prennent en compte les besoins spécifiques des plus vulnérables dans leur réponse d'urgence de manière adaptée.

Afin d'aider les victimes à surmonter leur traumatisme, des séances psychosociales sont proposées, en groupe ou de manière individuelle. Enfin, Handicap International met en place une hotline permettant à toutes les personnes de contacter

l'association et de bénéficier de ses services.

Une étude menée en décembre 2015 par un institut indépendant, le groupe URD, a mesuré l'impact du projet de préparation aux catastrophes naturelles. Cette évaluation met en lumière la très grande utilité de ce projet, déployé en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et de la Population népalais, qui a permis de contribuer de manière significative à l'amélioration de la coordination de la réponse d'urgence, et ainsi de sauver des vies et limiter les amputations.

Plus de six mois après le séisme, l'association poursuit ses activités de soutien aux victimes. Elle accompagne et apporte un appui technique au ministère de la Santé afin que les services de kinésithérapie soient intégrés dans le système de soin, et que de nouvelles unités de réadaptation soient créées dans les districts affectés par le séisme. ▽

DONNÉES CHIFFRÉES



Plus de **10 500** séances de réadaptation auprès de plus de 4 000 personnes.



Plus de **2 300** aides à la mobilité (déambulateurs, chaises roulantes, béquilles).



Plus de **4 300** kits de première nécessité (tentes, kits de cuisine, kits d'hygiène, couvertures) pour les familles les plus vulnérables.



201 camions mis à disposition d'autres acteurs humanitaires.

SIERRA LEONE ÉBOLA FREE !

Le 7 novembre 2015, l'Organisation mondiale de la santé déclare la fin de l'épidémie d'Ébola en Sierra Leone. Plus de 14 000 personnes ont contracté le virus et 3 955 en sont mortes¹. Handicap International est un des maillons essentiels dans le système global mis en place pour faire face à cette crise : rompre la chaîne de propagation du virus et contenir l'épidémie. L'association relève le défi en prenant appui

sur des experts, et décline son savoir-faire logistique. Elle met en place le seul service d'ambulance centralisé assurant le transport des patients susceptibles d'être atteints d'Ébola et la désinfection de leurs logements dans le district de la zone Ouest du Sierra Leone, Freetown compris. Au plus fort de l'épidémie, les équipes traitaient des dizaines de cas par jour. Chaque ambulancier pouvait être

déployé quatre ou cinq fois au cours de la même journée pour des interventions d'au moins deux heures.

Par ailleurs, Handicap International sensibilise les habitants – en particulier les personnes handicapées – aux gestes de prévention. En effet, les informations sont rarement diffusées sur des supports consultables par tous, notamment par les personnes malvoyantes. Les équipes travaillent avec des partenaires, des autorités locales, des bénévoles de la communauté et des associations de personnes handicapées pour élaborer et transmettre des messages de prévention adaptés.

Même s'il n'y a plus de cas actif d'Ébola en Sierra Leone, Handicap International reste vigilante quant à une éventuelle reprise de la maladie. ▽

1. <http://apps.who.int/ebola/current-situation/ebola-situation-report-11-november-2015>



© J.-B. Richardier / Handicap International

DONNÉES CHIFFRÉES



250 ambulanciers et décontaminateurs.



4 857 patients présentant des symptômes d'Ébola transportés vers les centres de traitement.



Près de **1 800** logements désinfectés.



30 ambulances et 15 véhicules de décontamination.



238 bénévoles de réadaptation communautaire.



16 877 personnes vulnérables sensibilisées.

CRISE SYRIENNE : SYRIE, LIBAN, JORDANIE, IRAK PARER À UNE TRAGÉDIE HUMANITAIRE

08



Près de cinq ans après le début de la guerre en Syrie, l'escalade de violence est sans limite : multiplication des parties prenantes au conflit, intensification des bombardements en zones peuplées, circulation anarchique d'armes légères, difficulté d'acheminement de l'aide humanitaire... Prise dans le feu croisé des combats, la population civile paie un très lourd tribut à cette guerre, qui voit les droits de l'homme chaque jour bafoués.

Handicap International mobilise son expertise et ses équipes auprès des plus vulnérables en Syrie et dans les trois pays limitrophes qui accueillent des réfugiés : Irak, Jordanie et Liban. L'association a déjà aidé quelque 600 000 bénéficiaires et leurs familles. Elle répond

à l'urgence en agissant auprès des personnes blessées, handicapées, âgées ou isolées.

Prendre en charge les blessés

JORDANIE, LIBAN, SYRIE, IRAK

Chaque jour voit de nouvelles victimes de blessures par arme à feu ou explosion. Handicap International intervient dans les hôpitaux, les cliniques et les centres de soins spécialisés qui s'occupent des blessés, en direct ou en soutien à des associations locales. L'association opère également dans des centres de réadaptation : elle y assure la rééducation physique et fonctionnelle postopératoire des patients, fournit des appareillages adaptés (prothèses, orthèses), distribue des aides à la mobilité (fauteuils

roulants, déambulateurs, etc.) et du matériel spécifique (chaises-toilettes, matelas antiescarres, etc.). Handicap International complète son action en assurant la formation du personnel soignant pour qu'il maîtrise les gestes basiques de rééducation.

Accompagner les traumatismes psychosociaux

JORDANIE, LIBAN, SYRIE, IRAK

L'association renforce ses actions de soutien psychosocial auprès des réfugiés et déplacés. En accompagnement individuel ou par des groupes de parole, ses équipes aident les personnes à communiquer et à renouer des liens avec l'extérieur.

Assurer la bonne prise en charge du handicap

JORDANIE, LIBAN, SYRIE, IRAK

Handicap International travaille en étroite collaboration avec les organisations de solidarité locales et internationales pour que les services apportés aux réfugiés dans les camps et les communautés soient accessibles aux personnes handicapées. L'association accompagne et sensibilise les autres acteurs humanitaires aux problématiques du handicap, de l'exclusion et de la vulnérabilité. Des évaluations d'installations et d'équipements (eau, sanitaires, écoles...) sont régulièrement réalisées, notamment dans les camps. Handicap International peut alors proposer des recommandations techniques, des donations de matériel et des formations pour

le personnel concerné, ou procéder directement à l'équipement des structures.

Aller à la rencontre des plus vulnérables

JORDANIE, LIBAN, IRAK

L'association déploie des points relais « handicap et vulnérabilité » fixes et mobiles. Ses équipes sillonnent les camps et les communautés pour identifier les personnes les plus vulnérables afin d'évaluer l'ensemble de leurs besoins (hébergement, santé, alimentation...) et de favoriser leur accès aux services et aux infrastructures de base. Elles sont ensuite orientées, pour les besoins que Handicap International ne peut pas couvrir, vers les autres organisations de solidarité tout en assurant un suivi.

Assister les familles dans les zones particulièrement exposées

SYRIE

En Syrie, l'association effectue des distributions d'urgence auprès des familles se trouvant en zones assiégées ou difficilement accessibles (distributions de paniers alimentaires et de kits d'articles ménagers essentiels). Plus de 94 000 personnes

ont bénéficié de cette aide depuis le début de l'intervention sur le territoire syrien.

Faciliter le retour à l'autonomie financière

JORDANIE, LIBAN

L'association accentue son aide auprès des personnes réfugiées, par l'octroi d'un soutien financier (sous la forme de transferts monétaires mensuels) permettant aux familles de faire face à des besoins quotidiens comme acheter de la nourriture, des vêtements, des médicaments, ou payer un loyer. Cette aide est destinée aux familles en situation d'extrême vulnérabilité identifiées par l'organisation.

Démminer et sensibiliser aux dangers des mines et des restes explosifs de guerre

SYRIE, IRAK

Les restes explosifs présentent une menace mortelle pour les personnes vivant sur ces territoires ou tentant d'y revenir. Forte de son expérience, Handicap International mène d'ores et déjà des activités préventives en Syrie depuis octobre 2013 et en Irak depuis décembre 2014. Des équipes d'éducation aux risques rencontrent les réfugiés et les déplacés dans les

camps et dans les zones urbaines. Elles les informent des dangers liés à la présence de restes explosifs de guerre sur les routes, dans les maisons, afin d'identifier les engins dangereux et de s'en tenir éloigné. L'association a également démarré des activités de prévention et de dépollution à Kobané (Nord de la Syrie) en mai 2015. À l'été 2015, cinq tonnes d'engins non explosés ont été retirés des décombres et détruits. ▴

Focus Fondation / crise syrienne

Compte tenu de l'imbrication extrême des problématiques humanitaires, politiques et militaires dans la zone affectée par la crise syrienne, la Fondation Handicap International entretient une collaboration particulière avec les programmes : analyse des enjeux légaux liés à l'intervention de l'association, préservation de son impartialité (choix des partenaires, lieux et types d'interventions), analyse des atteintes au droit humanitaire, vigilance quant au respect du droit des réfugiés, accompagnement des programmes et du plaidoyer dans l'alerte, relais des enjeux identifiés sur le terrain dans les discussions internationales.



DONNÉES CHIFFRÉES

-  **171 023** bénéficiaires*.
-  **33 699** bénéficiaires du service de réadaptation.
-  **81 503** personnes sensibilisées aux risques des mines et autres armes.
-  **9 879** bénéficiaires du service de protection et de santé mentale.

* Un individu peut être comptabilisé plusieurs fois s'il a bénéficié de plusieurs services.

PALESTINE

LA PROTECTION DES CIVILS RESTE PRIMORDIALE

10



À Gaza, les civils vivent encore sous la menace des restes explosifs de guerre après le conflit de l'été 2014. Un an après les hostilités, au moins 4500 engins se trouveraient toujours sous les décombres. Leur présence rend périlleux le moindre déplacement et paralyse plus encore la reconstruction. De retour dans leur quartier, les Gazaouis risquent leur vie au quotidien. Handicap International sensibilise les populations au danger de ces armes prêtes à exploser, afin d'inculquer les bons réflexes qui peuvent sauver des vies. Des sessions spéciales sont organi-

sées en lien étroit avec des leaders communautaires auprès de publics spécifiques : enseignants, personnes travaillant dans les décombres à la reconstruction, agriculteurs et ramasseurs de métal. Une session dure 30 à 45 minutes et rassemble 5 à 20 personnes. Le message délivré peut sembler simple, mais il est essentiel : « Ne touchez à rien de ce qui vous semble suspect ! Marquez la zone et appelez les autorités. »

Par ailleurs, l'association évalue l'éventuelle présence d'engins explosifs dans les bâtiments endommagés ou détruits. Ces audits déclenchent

l'intervention des équipes soit de génie civil pour le déblaiement des gravats, soit de déminage pour neutraliser ces restes explosifs. ▾

DONNÉES CHIFFRÉES



60 enseignants
sensibilisés dans 30 écoles privées.



700 sessions d'éducation aux risques.



Plus de **10 000** personnes sensibilisées.

SÉNÉGAL LIBÉRER LA CASAMANCE DE LA MENACE DES MINES



© Jean-Baptiste Bernard / Handicap International

Présente depuis 20 ans au Sénégal, Handicap International intervient dans de nombreux domaines : la santé maternelle et infantile, l'insertion scolaire et professionnelle, ou encore la prévention du VIH/sida. En Casamance, l'association s'est engagée dans la lutte contre les mines antipersonnel dès 1999 avec une campagne de sensibilisation de la population aux risques pour prévenir les accidents. En 2006, elle construit le centre d'appareillage et de réadaptation de l'hôpital régional de Ziguinchor pour porter secours aux victimes des mines. Aujourd'hui, alors que le conflit entre l'armée sénégalaise et les rebelles du Mouvement des forces démocratiques de Casamance semble s'éteindre lentement, la population continue à être confrontée à la menace de ces restes explosifs. Après une première phase de déminage interrompue il y a trois ans, les activités reprennent entre la ville de Ziguinchor et celle de Kolda en décembre 2015. Ces opérations visent à libérer 55 000 mètres carrés de terre, désenclaver les villages de brousse et permettre ainsi à la région de cultiver les terrains agricoles. Elles sont conduites en coordination

avec l'association Shelter for Life qui œuvre à la réfection des routes dans une perspective de développement.

Les équipes de Handicap International comprennent 14 personnes dont 4 démineurs, un maître-chien et 2 chiens détecteurs d'explosifs. Le travail de déminage est particulièrement lent et fastidieux, en raison de la phase délicate de débroussaillage nécessaire dans ces zones de végétation haute et dense. Le travail s'effectue en binôme : un démineur et un maître-chien avec son chien. Un deuxième chien s'assure du contrôle qualité. Une équipe peut en moyenne

sécuriser 2 500 mètres carrés par semaine. D'ici août 2016, près de 60 000 personnes profiteront de ces terres libérées. ▽

DONNÉES CHIFFRÉES



4 945 personnes bénéficiant d'activités de déminage-dépollution, près de 80 000 bénéficiaires indirects.



4 676 personnes sensibilisées aux risques des mines et autres engins non explosés, et près de 22 500 touchées par des messages de prévention.



© Jean-Baptiste Bernard / Handicap International

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

LES FEMMES DOIVENT ACCOUCHER EN TOUTE SÉCURITÉ

12

Handicap International est présente en République démocratique du Congo (RDC) depuis 1995. En 2015, 1 femme sur 144 décède lors de sa grossesse¹. 1 enfant sur 5 meurt pendant les premiers jours de sa vie, et 1 enfant sur 10 n'atteint pas l'âge de 5 ans. Les projets Santé maternelle et infantile et Réadaptation menés par Handicap International répondent aux défis posés par ces terribles constats : offrir un accompagnement professionnel tout au long de la grossesse, un cadre sécurisé pour les accouchements, une prévention et une détection précoces du handicap, ainsi qu'un suivi en réadaptation des enfants handicapés. L'association forme des relais communautaires de santé (RECOS) afin de sensibiliser les femmes enceintes à l'importance d'être suivies au cours de leur grossesse. Grâce à eux, le nombre de femmes qui se rendent aux quatre consultations prénatales est passé de 22 à 38 %. Les sages-femmes et les infirmiers sont également formés par Handicap International afin que ce suivi permette de détecter les risques de handicap, et que les accouchements se déroulent en toute sécurité, tant pour la maman que pour le bébé.

Les enfants porteurs de handicap détectés à la naissance et pendant la petite enfance sont ensuite pris en charge par les équipes de réadaptation des hôpitaux ou des organisations partenaires. Des cliniques mobiles sont déployées afin d'aller à la rencontre des bénéficiaires vivant loin des structures de santé. Ces équipes peuvent également diagnostiquer des problèmes sur des enfants plus grands, et prodiguer sur



place les premiers soins médicaux. Les consultations sont gratuites. Grâce à un fonds de solidarité, les familles les plus pauvres bénéficient de séances de kinésithérapie ou d'aides techniques à moindres frais. Des agents communautaires formés par Handicap International repèrent dans les quartiers isolés les enfants ayant besoin de soins et les réfèrent à la clinique mobile. Au cours de leurs interventions, des sessions de sensibilisation au handicap et à sa détection précoce, à la planification familiale ainsi qu'à la nutrition des enfants, permettent aussi de s'adresser au plus grand nombre au sein de la communauté : les futures mamans, mais également les pères.

Des clubs communautaires mis en place par Handicap International permettent aux femmes de se regrouper et d'échanger librement sur la maternité et la sexualité, afin notamment d'ajuster les conceptions et les croyances erronées.

Enfin, l'association fournit du matériel médical aux hôpitaux : tables d'accouchement, appareils de photothérapie, balances, tensiomètres, matériel pour les césariennes et les curetages... Les salles de kinésithérapie sont quant à elles réhabilitées et équipées. ▀

1. http://www.who.int/gho/maternal_health/countries/cod.pdf?ua=1

DONNÉES CHIFFRÉES



3 281 femmes prises en charge.



702 enfants détectés avec déficience et pris en charge.



7 920 enfants de moins de cinq ans suivis en consultation préscolaire.



442 personnes formées.

CAMBODGE

LA RÉADAPTATION EST UNE ÉTAPE ESSENTIELLE DANS LE PARCOURS DE SOIN

Plus de 30 ans après sa création dans les camps de réfugiés en Thaïlande, Handicap International continue d'accompagner les Cambodgiens les plus vulnérables. Après avoir créé 7 des 11 centres de réadaptation du pays, l'association s'est vu confier la gestion de celui de la province de Kampong Cham en 2002. Depuis, le nombre de bénéficiaires a été multiplié par quatre, avec une production accrue de prothèses et d'orthèses. Les services d'orthopédie, de kinésithérapie, de santé maternelle et infantile ainsi que d'insertion économique y sont constamment développés. Une offre complète est ainsi proposée. Les équipes du centre fournissent des soins de réadaptation, tant en rééducation physique qu'en appareillage. 21 personnes y travaillent : 4 kinésithérapeutes, 5 orthoprothésistes et 3 agents sociaux. L'accompagnement des patients se fait tout au long de leur vie et les soins proposés sont gratuits. Si beaucoup de patients sont des victimes de mines, une part grandissante des bénéficiaires sont aujourd'hui des accidentés de la route.

DONNÉES CHIFFRÉES



2976 personnes bénéficiaires de services de réadaptation, dont la moitié sont des enfants.



Focus / sécurité routière

Première cause de mortalité pour les 15-29 ans dans le monde, les accidents de la route tuent 260 000 enfants chaque année. Le Cambodge n'a pas de politique établie en matière de sécurité routière. Depuis 2003, Handicap International déroule un programme de sensibilisation aux risques liés aux accidents de la route auprès du grand public. L'association mène également un travail de plaidoyer et de soutien auprès du gouvernement et des acteurs de la société civile. Les résultats sont convaincants : entre 2004 et 2009, le taux de port du casque est passé de 7 % à 85 %¹. Mais il reste à réduire les infractions liées aux excès de vitesse et à la conduite en état d'ivresse, mettre en place des infrastructures routières sécurisées et adopter une législation adaptée.

Aujourd'hui, l'association est reconnue par les instances et les acteurs internationaux, les gouvernements, le secteur privé et les organisations de la société civile comme une ONG leader dans le domaine de la sécurité routière. Elle est notamment un membre permanent de la Collaboration des Nations unies pour la sécurité routière. Handicap International mène des projets sur cette problématique dans six pays : Laos, Cambodge, Vietnam, Haïti, Kenya et RDC.

1. « Études statistiques sur le port du casque », Handicap International.

KENYA

UN ACCÈS À L'AIDE HUMANITAIRE POUR LES PLUS VULNÉRABLES

Depuis avril 2014, Handicap International intervient dans le camp de réfugiés de Kakuma en partenariat avec l'ONG International Rescue Committee. Situé dans le Nord-Ouest du Kenya, ce camp accueille plus de 180 000 réfugiés issus de 13 pays. Avec une telle densité de population, l'accès des plus vulnérables à l'aide humanitaire est problématique.

1 personne sur 10 est en situation de handicap, et par là même davantage exposée aux violences et aux discriminations. La triste réalité est qu'une personne handicapée n'accède que difficilement aux services de santé, d'éducation, aux centres de distribution de nourriture et aux points d'eau que l'on peut trouver dans un camp, car peu de ces services sont pensés pour tous. Aussi, Handicap Interna-

tional renforce la protection des plus vulnérables, notamment celle des personnes handicapées et de leur famille. Après les avoir identifiés, les équipes de l'association évaluent leurs besoins et favorisent leur accès aux services humanitaires de base en les orientant vers l'organisme qui pourra leur apporter une aide adaptée. Handicap International soutient également directement ces familles en dispensant des séances de réadaptation, distribuant des aides à la mobilité et assurant la mise en place de prothèses et d'orthèses. Afin de maintenir une continuité des soins au quotidien, les familles et les communautés sont formées aux gestes simples de rééducation. Afin de développer les services offerts à ces populations, l'association sensibi-

lise les autres acteurs humanitaires à la prise en charge du handicap. Elle les forme notamment à la réadaptation et à la langue des signes. Enfin, pour lutter contre les discriminations et les violences envers les personnes handicapées, des actions de sensibilisation sont déployées afin de renforcer leur intégration à la communauté et d'améliorer leurs conditions de vie. ▶

14

DONNÉES CHIFFRÉES



2 578 bénéficiaires de services de réadaptation.



350 personnes s'occupant d'enfants en situation de handicap formées.



HAÏTI ASSURER LA PÉRENNITÉ DES SERVICES DE RÉADAP- TATION

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre frappe Haïti de plein fouet. 200 000 personnes décèdent et 300 000 sont blessées. Selon Handicap International, entre 2 000 et 4 000 personnes ont besoin d'un appareillage et de soins de réadaptation. Or, le pays ne compte que 13 kinésithérapeutes. Après avoir répondu à l'urgence, l'association développe en 2012 une formation expérimentale de techniciens en réadaptation en partenariat avec l'université Don Bosco du Salvador. D'une durée de 18 mois, elle combine l'acquisition de compétences en kinésithérapie et en ergothérapie. Les élèves alternent deux mois de cours et deux mois de stages pratiques dans des hôpitaux ou au sein d'ONG, avec le soutien d'un tuteur. Les étudiants sont confrontés tout de suite à la réalité des blessés que peuvent accueillir les hôpitaux. En 2015, 72 nouveaux techniciens de la réadaptation sont diplômés. La remise des diplômes a eu lieu en présence des membres du ministère de la Santé publique et de la Population, et des agences américaine et française pour le développement (USAID et AFD) : une reconnaissance officielle de la profession. ▽

DONNÉES CHIFFRÉES



Plus de **700** bénéficiaires de services de réadaptation.

CHINE LES PERSONNES HANDICAPÉES, ACTRICES DE LA PROMOTION DE LEURS DROITS

Avec 1,4 milliard d'habitants, la Chine est le pays le plus peuplé du monde. Les personnes handicapées y sont près de 85 millions, et la majorité d'entre elles vit en situation de grande précarité. Présente depuis 15 ans dans le pays, Handicap International intervient pour défendre leurs droits et apporte son expertise dans le domaine de la réadaptation. Le 30 novembre 2015, Handicap International a organisé à Pékin le premier forum d'études et de partage des bonnes pratiques sur le handicap entre la Chine, le Japon et la Corée du Sud : le East Asia Disability Studies Forum.

Par ailleurs, l'association agit auprès de la société civile et du gouvernement pour favoriser l'intégration des personnes handicapées. Elle accompagne les organisations locales telles que 1+1 ou le CIDDN dans la réalisation de leurs actions de plaidoyer. En 2015, une campagne nationale pour promouvoir leurs droits, « Month of Disability Voice », est déployée dans tout le pays par 1+1. Par ailleurs, une permanence téléphonique gratuite permet de répondre aux personnes handicapées faisant face à une situation de détresse, et des émissions de radio sur la thématique sont produites.

Dans la province du Yunnan, l'association met en place des formations pour les professionnels de la santé et de la réadaptation afin qu'ils consolident leurs compétences

et leurs capacités à fournir des soins adaptés aux besoins des personnes handicapées. Elle accompagne également des agents communautaires de 12 villages pour un déploiement des services au plus près de la population. ▽



DONNÉES CHIFFRÉES



10 538 bénéficiaires directs du projet Réadaptation.



4 314 bénéficiaires directs du projet Défense des droits des personnes handicapées.



Month of Disability Voice : **168** activités mises en place par 83 associations dans 64 villes.

PRÉSENCE DANS LE MONDE EN 2015

341 PROJETS DANS 59 PAYS

CANADA

ÉTATS-UNIS

ROYAUME-UNI

BELGIQUE

LUXEMBOURG

ALLEMAGNE

SUISSE

FRANCE

Europe

- 06 / Allemagne   
- 07 / France  
- 08 / Ukraine  

Afrique du Nord

- 09 / Algérie    
- 10 / Libye 
- 11 / Maroc   
- 12 / Tunisie  

Amérique centrale et du Sud

- 01 / Bolivie   
- 02 / Colombie     
- 03 / Cuba  
- 04 / Haïti     
- 05 / Nicaragua 

Afrique de l'Ouest

- 13 / Bénin   
- 14 / Burkina Faso     
- 15 / Cap-Vert 
- 16 / Guinée-Bissau 
- 17 / Libéria  
- 18 / Mali      
- 19 / Niger    
- 20 / Sénégal    
- 21 / Sierra Leone   
- 22 / Togo    



Urgence



Actions contre les mines



Insertion



Réadaptation



Prévention et santé



Droits et politiques
du handicap

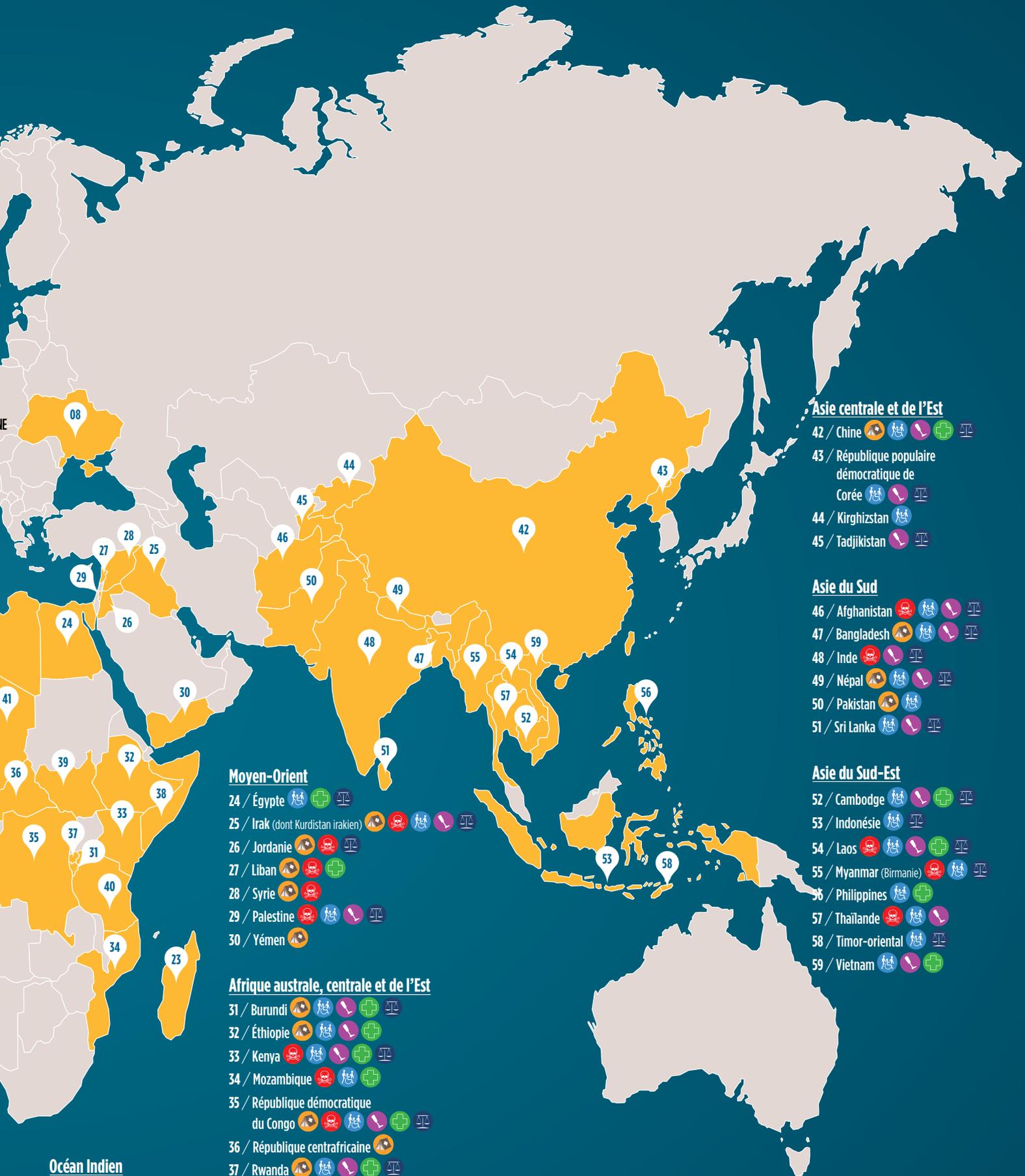


Réseau Handicap International

Allemagne, Belgique, Canada,
États-Unis, France, Luxembourg,
Royaume-Uni, Suisse.

- Pays où des activités ont été initiées en 2015 : Guinée-Bissau, République centrafricaine, Ukraine.
- Pays où les activités ont été stoppées en 2015 : Bosnie-Herzégovine.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de Handicap International sur le statut des territoires.



Océan Indien

- 23 / Madagascar

Moyen-Orient

- 24 / Égypte
- 25 / Irak (dont Kurdistan irakien)
- 26 / Jordanie
- 27 / Liban
- 28 / Syrie
- 29 / Palestine
- 30 / Yémen

Afrique australe, centrale et de l'Est

- 31 / Burundi
- 32 / Éthiopie
- 33 / Kenya
- 34 / Mozambique
- 35 / République démocratique du Congo
- 36 / République centrafricaine
- 37 / Rwanda
- 38 / Somalie (dont Somaliland et Puntland)
- 39 / République du Soudan du Sud
- 40 / Tanzanie
- 41 / Tchad

Asie centrale et de l'Est

- 42 / Chine
- 43 / République populaire démocratique de Corée
- 44 / Kirghizstan
- 45 / Tadjikistan

Asie du Sud

- 46 / Afghanistan
- 47 / Bangladesh
- 48 / Inde
- 49 / Népal
- 50 / Pakistan
- 51 / Sri Lanka

Asie du Sud-Est

- 52 / Cambodge
- 53 / Indonésie
- 54 / Laos
- 55 / Myanmar (Birmanie)
- 56 / Philippines
- 57 / Thaïlande
- 58 / Timor-oriental
- 59 / Vietnam

DES BASES SOLIDES POUR AMORCER NOTRE STRATÉGIE

18

La montée en puissance de nos activités sur le terrain se traduit par un volume financier en forte croissance de plus de 9 % par rapport à 2014. Cette croissance est en partie liée à notre intervention lors du séisme au Népal. Elle est rendue possible par une augmentation significative de notre collecte de fonds (privés et publics). Les bailleurs de fonds institutionnels nous ont renouvelé leur confiance en finançant nos projets à hauteur de 87,4 millions d'euros, nous soutenant notamment dans la mise en œuvre de nos interventions dans des contextes d'urgence qui se multiplient.

La très belle mobilisation de toutes les associations nationales en faveur des victimes du séisme au Népal a grandement contribué à augmenter les ressources issues de la générosité du public à hauteur de 58,9 millions d'euros en 2015.

Notre investissement auprès des grands donateurs a également porté ses fruits avec de

beaux exemples de legs comme celui en Allemagne d'un montant de 450 K€ et celui au Luxembourg de 300 K€. À mentionner également en 2015, deux dons exceptionnels en France, l'un de 1 200 K€ provenant de la liquidation d'une association et l'autre de 300 K€ remis par la Fédération des amputés de guerre de France.

Ces très bons résultats assoient, cette année encore, notre solidité financière. Notre trésorerie est stable et saine, nos frais de fonctionnement sont maîtrisés, et l'excédent dégagé en 2015 permet d'augmenter nos réserves. Nous dégageons les moyens nécessaires à une plus grande réactivité en cas de crise humanitaire et renforçons nos capacités d'investissement. Et c'est une très bonne nouvelle ! Nous pourrions ainsi investir dans le démarrage de notre stratégie en 2016, et assurer son déploiement pour les 10 prochaines années. ▶



ÉRIC VAN DE KERCKHOVE,
TRÉSORIER DE LA
FÉDÉRATION HANDICAP
INTERNATIONAL





FINANCEMENTS INSTITUTIONNELS : LA CROISSANCE SE POURSUIT

Les financements institutionnels augmentent de nouveau cette année de plus de 11 % par rapport à 2014 au niveau du réseau fédéral Handicap International.

Ces bons résultats sont liés à l'augmentation forte des financements publics, notamment de la part des coopérations française, anglaise, canadienne, américaine et des fonds d'urgence de la Commission européenne (ECHO).

L'association a également bénéficié de soutiens significatifs des agences des Nations unies, mais aussi des coopérations hollandaise et suisse. Nos deux contrats – cadres avec les coopérations belge et luxembourgeoise entrent dans leur deuxième année de mise en œuvre et permettent d'assurer une bonne couverture financière pour nombre de projets de développement mis en œuvre par l'association.

Une majorité de bailleurs de fonds ont ainsi largement soutenu les activités poursuivies par les équipes de Handicap International en réponse à la crise syrienne, en Syrie et dans les pays voisins, ainsi qu'à la deuxième guerre civile en Irak. D'autres terrains d'urgence ont aussi mobilisé nos bailleurs sur des crises variées : catastrophe naturelle au Népal, crises humanitaires en Ukraine, en République centrafricaine et au Yémen, crise Ébola en Sierra Leone et au Liberia à laquelle nous avons pu apporter une réponse importante en coopération avec le gouvernement britannique.

La part des financements publics reste majoritaire au sein des financements institutionnels. ▶

20



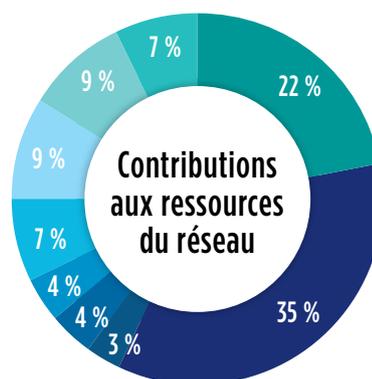
UN DÉVELOPPEMENT DE NOS REVENUS EN PROVENANCE DES GRANDS MÉCÈNES

Afin de préserver son indépendance et de pérenniser son action, Handicap International se fixe comme objectif de maintenir une part importante de ressources d'origine privée, notamment celles issues de la générosité du public, pour financer sa mission. Cette stratégie lui permet notamment d'intervenir dans les contextes d'urgence sans attendre les financements des bailleurs de fonds.

Historiquement, la collecte de fonds privés de Handicap International s'organise principalement autour du grand public, à travers la collecte via mailing papier ou la collecte de rue. Depuis 2012, Handicap International a fait le choix de se diversifier en investissant le domaine de la collecte auprès d'entreprises, de fondations privées et de grands donateurs. De belles réussites sur ce segment de collecte notamment en Allemagne, aux États-Unis et au Luxembourg. ▲



CONTRIBUTIONS DE LA FÉDÉRATION ET DES ASSOCIATIONS NATIONALES AUX RESSOURCES DU RÉSEAU INTERNATIONAL



FÉDÉRATION

SUISSE

FRANCE

ROYAUME-UNI

ALLEMAGNE

ÉTATS-UNIS

CANADA

BELGIQUE

LUXEMBOURG

21

Le réseau fédéral permet à Handicap International de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.

LES PRINCIPES DE FINANCEMENT ET DE GESTION DE HANDICAP INTERNATIONAL

Diversité des sources de financement

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, Handicap International a fait le choix de s'appuyer sur deux sources de financement dans les pays où est implanté son réseau :

- en premier lieu la générosité du public grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes des produits d'artisanat, de commerce équitable et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, les comptes de Handicap International ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

La générosité du public, un financement vital

Les fonds issus de la générosité du public permettent non seulement de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de Handicap International.

La mutualisation des dons pour une plus grande équité

Depuis toujours, Handicap International a pour principe de ne pas affecter les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire), et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

Une politique de réserves pour assurer la sécurité financière

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'il entreprend, le réseau fédéral Handicap International constitue des réserves en fonds associatifs et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à Handicap International la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

La transparence financière

Handicap International a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations membres du réseau fédéral se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération Handicap International, le cabinet Ernst & Young. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération Handicap International, tout comme l'association française dont les sièges sont établis en France.

Méthodologie d'élaboration du CER (compte d'emploi des ressources)¹

Le Compte d'emploi des ressources (CER) est établi en conformité

avec l'arrêté du 11 décembre 2008 et sa méthodologie d'élaboration est validée par le conseil d'administration de la Fédération Handicap International. Sur la base de principes comptables communs, le CER est établi à partir de la comptabilité analytique de chaque entité du réseau Handicap International, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.
- Le coût du personnel expatrié et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.
- Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour

interdire les mines et les BASM.

- Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site Internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».
- Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CER. Les provisions et reprises ainsi que les fonds dédiés sont indiqués après les totaux des emplois et ressources, conformément à la réglementation en vigueur.
- Enfin, la rubrique « Emploi des ressources collectées auprès du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels principalement). ▶

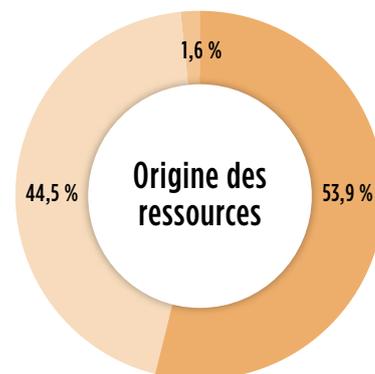
1. *Le siège de la Fédération étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.*



ORIGINE DES RESSOURCES

RESSOURCES

	Total des ressources 2015	Suivi des ressources issues de la générosité du public
Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice ¹		13 828
Ressources issues de la générosité du public ²	58 879	58 879
Entreprises et autres ressources privées ³	10 152	
Total des ressources privées	69 030	
Ressources publiques	79 347	
Autres produits	2 410	
Total des ressources de l'exercice	150 787	
Reprises des provisions	527	
Fonds reportés depuis l'exercice précédent	826	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-365
Total des ressources	152 139	72 341
Total des emplois financés par les ressources issues de la générosité du public		-55 028
Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice ⁴		17 314



SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

RESSOURCES PRIVÉES COLLECTÉES

AUTRES RESSOURCES

N.B. : Dans le diagramme ci-dessus, le produit des ventes du commerce solidaire, soit 3 484 K€, n'est pas pris en compte.

AU 31.12.2015, EN MILLIERS D'EUROS
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

24

1 - Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice : constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public et non utilisée lors des exercices précédents.

2 - Ressources issues de la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, les legs, etc., collectés dans l'année.

3 - Entreprises et autres ressources privées : financements institutionnels privés provenant des fondations, des associations et des entreprises mécènes.

4 - Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice : constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds associatifs, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

RÉPARTITION DES EMPLOIS

EMPLOIS	Emploi des ressources issues de la générosité du public	Emploi des autres ressources	Total des emplois 2015
Missions sociales ¹	34 415	82 922	117 337
Frais de recherche de fonds ²	19 283	369	19 652
Frais de fonctionnement ³	1 196	8 617	9 813
Total des emplois de l'exercice	54 894	91 908	146 802
Dotations aux provisions		1 418	1 418
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant		1 191	1 191
Excédent de ressources de l'exercice		2 728	2 728
Total des emplois	54 894	97 246	152 139
Immobilisations financées par les ressources issues de la générosité du public	1 043		
Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources issues de la générosité du public	-910		
Total des emplois financés par les ressources de la générosité du public	55 028		

AU 31.12.2015, EN MILLIERS D'EUROS

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

1 - Missions sociales : frais relatifs aux programmes mis en œuvre par Handicap International dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

2 - Frais de recherche de fonds : coûts des diverses campagnes d'appel au don et de la recherche des fonds institutionnels.

3 - Frais de fonctionnement : frais engagés par les services à caractère général, et frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.



MISSIONS SOCIALES

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Handicap International poursuit ses efforts pour conserver un équilibre essentiel entre les emplois des missions sociales, plus de 80 %, et ceux affectés au fonctionnement et à la recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé : les bénéficiaires, au cœur de ses missions sociales, sont sa raison d'être.

Les dépenses liées aux frais de fonctionnement sont maîtrisées par rapport à 2014. Quant aux frais de recherche de fonds, il est à noter une augmentation d'environ 7 % des frais d'appel à la générosité du public par rapport à l'année passée. Ces coûts sont liés à l'accroissement significatif de notre portefeuille de donateurs, près de 40 000 donateurs supplémentaires.

N.B. : Dans le diagramme ci-dessus, le coût du commerce solidaire, soit 1 975 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds », et 79 K€ de frais de fonctionnement, ne sont pas pris en compte.

* Le réseau Handicap International est constitué de la Fédération et des huit associations nationales : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

RÉPARTITION DES DÉPENSES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES

26

Afrique et océan Indien 39,7 millions d'euros

Afrique de l'Est / Tanzanie	0,65 %
Afrique de l'Ouest	1,10 %
Burkina Faso / Niger	6,16 %
Burundi	4,95 %
Centrafrique	0,56 %
Éthiopie	3,07 %
Kenya / Somalie	8,04 %
Madagascar	3,00 %
Mali	17,76 %
Mozambique	4,13 %
Rép. démocratique du Congo	13,56 %
Rwanda	6,60 %
Sénégal / Cap-Vert	4,93 %
Sierra Leone / Liberia	13,26 %
Soudan	6,91 %
Tchad	1,63 %
Togo / Bénin	3,69 %

Asie 25,7 millions d'euros

Afghanistan	6,98 %
Bangladesh	5,36 %
Cambodge / Thaïlande	11,85 %
Chine	4,99 %
Inde	3,57 %
Indonésie	2,69 %
Kirghizstan / Tadjikistan	0,90 %
Laos	13,27 %
Myanmar (Birmanie)	2,05 %
Népal	16,56 %
Pakistan	3,62 %
Philippines	16,44 %
République populaire démocratique de Corée	3,35 %
Sri Lanka	5,30 %
Vietnam	3,05 %

Amérique centrale et du Sud 7,0 millions d'euros

Bolivie	15,41 %
Colombie	23,41 %
Cuba	6,52 %
Haïti	52,51 %
Nicaragua	2,15 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient 38,2 millions d'euros

Algérie / Maroc / Tunisie	7,56 %
Égypte / Irak / Jordanie / Liban / Syrie / Territoires palestiniens / Yémen	90,24 %
Libye	2,20 %

Europe 0,5 million d'euros

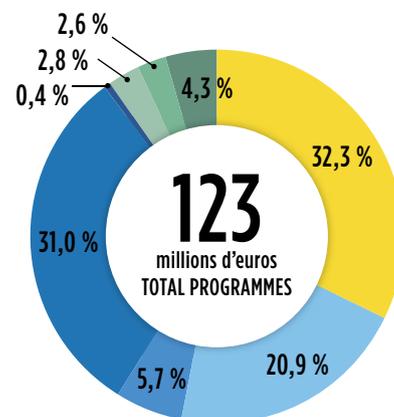
Ukraine	100,00 %
---------	----------

Divers non affectés par zone géographique 3,5 millions d'euros

Missions sociales siège 3,2 millions d'euros

Autres missions sociales	42,05 %
Fondation Handicap International	15,89 %
Magazine <i>Déclic</i>	18,27 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	23,79 %

Campagne internationale pour interdire les mines 5,4 millions d'euros



AFRIQUE ET Océan Indien

EUROPE

ASIE

DIVERS NON AFFECTÉS PAR ZONE

AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD

MISSIONS SOCIALES SIÈGE

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR INTERDIRE LES MINES

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis.

N.B. : Les comptes des missions sociales sont exprimés en coûts complets, c'est-à-dire après répartition des frais de fonctionnement (dont coûts fixes de structure) sur les programmes, établis analytiquement selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de Handicap International.

BILAN COMBINÉ DU RÉSEAU HANDICAP INTERNATIONAL

ACTIF

	2015	2014
Actif immobilisé ¹	14 396	15 121
Créances bailleurs ²	11 568	11 651
Autres stocks et créances ²	14 366	13 187
Trésorerie ³	33 505	32 693
Total de l'actif	73 835	72 651

PASSIF

	2015	2014
Fonds associatifs ⁴	33 425	30 206
Provisions pour risques et charges ⁵	2 959	2 272
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	1 191	826
Dettes bailleurs ⁷	15 521	16 385
Autres dettes ⁷	20 621	22 834
Écarts de conversion	118	127
Total du passif	73 835	72 651



27

AU 31.12.2015, EN MILLIERS D'EUROS
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

1 - Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2 - Stocks et créances : valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3- Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

4 - Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5 - Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6 - Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7 - Dettes : sommes dues aux fournisseurs, caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL : ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN DE LA FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres – les huit associations nationales du réseau – de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes. ▲

28

ACTIF

	2015	2014
Actif immobilisé ¹	13 820	14 817
Créances bailleurs ²	9 929	10 218
Stocks et autres créances ²	17 146	14 830
Trésorerie ³	20 271	19 764
Total de l'actif	61 166	59 629

PASSIF

	2015	2014
Fonds associatifs ⁴	24 708	21 857
Provisions pour risques et charges ⁵	3 198	2 593
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	1 191	826
Dettes bailleurs ⁷	13 372	15 616
Autres dettes ⁷	18 697	18 736
Total du passif	61 166	59 629

AU 31.12.2015, EN MILLIERS D'EUROS

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

1 - Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2 - Stocks et créances : valeur des marchandises en stock argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3 - Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

4 - Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5 - Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6 - Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7 - Dettes : sommes dues aux fournisseurs, caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.



COMPTE DE RÉSULTAT DE LA FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL

30

CHARGES	2015	2014
Achats et variations de stocks	-118	-127
Autres achats et charges externes	42 644	39 001
Impôts, taxes et versements assimilés	1 464	1 444
Salaires, traitements et charges sociales	54 231	48 522
Dotations aux amortissements et provisions	2 394	2 582
Autres charges de gestion	20 465	20 142
Charges d'exploitation	121 079	111 565
Charges financières	1 851	1 442
Charges exceptionnelles	544	278
Total des charges de l'exercice	123 474	113 285
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 191	826
Impôt sur les activités commerciales	48	62
Total des charges	124 713	114 172
Résultat de l'exercice	2 809	2 077
Total général	127 522	116 249

PRODUITS	2015	2014
Dons, legs et parrainages	37 780	32 450
Financements et autres concours publics	77 076	72 306
Financements d'origine privée	7 782	4 626
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges	355	1 304
Autres produits de gestion	1 717	1 579
Produits d'exploitation	124 711	112 265
Produits financiers	1 770	1 724
Produits exceptionnels	217	267
Total des produits de l'exercice	126 697	114 256
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	826	1 992
Total des produits	127 522	116 249
Total général	127 522	116 249

AU 31.12.2015, EN MILLIERS D'EUROS
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Charges et produits d'exploitation : liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissement et provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

Charges et produits financiers : liés aux emprunts, placements et écarts de change.

Charges et produits exceptionnels : cession d'immobilisations, pénalités.

Engagements à réaliser sur ressources affectées : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

Impôt sur les activités commerciales : impôts sur les activités fiscalisables de Handicap International, notamment dépôt à terme et comptes livrets.

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs : fonds affectés à des actions précises et utilisés dans l'année.

LES PARTENAIRES DE HANDICAP INTERNATIONAL POUR L'ANNÉE 2015

Organismes publics internationaux

- Union européenne : DG DevCo, DG ECHO.
- Nations unies : MINUSTAH, UNDP, UNHCR, UNICEF, UNMA, UNOPS, OCHA, UNSCAR, WFP (PAM), WHO (OMS), UNWRA.
- Autres : International Organization for Migration, OPEC Fund for International Development (OFID).

Organismes publics nationaux

- Ministères, ambassades et collectivités territoriales : Allemagne, Australie, Belgique, Canada, Colombie, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Japon, Luxembourg, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Suède, Suisse.

Organismes privés

- Adra Royaume-Uni
- AEGE
- Air prod
- Aktion Deutschland Hilft
- Asia Injury Prevention Foundation
- Association française contre les myopathies
- Association pour la médecine et la recherche en Afrique
- Bazar international
- Big Lottery Fund
- BNP Paribas

- Bocard
- Care
- Caritas
- Catholic Relief Services
- Chaîne du bonheur
- Comic Relief
- Crédit coopératif
- Croix-Rouge française
- DAI
- Danish Refugee Council
- Dorothea Haus Ross Foundation
- Eckhardt GmbH
- ELEG
- Esmee Fairbairn
- Fédération internationale de football association
- Fédération internationale de la Croix-Rouge
- Flemish Foundation for Traffic Knowledge
- Fondation Anesvad
- Fondation APRIL
- Fondation Argidius
- Fondation Drosos
- Fondation Ford
- Fondation Medicor
- Fondation OAK
- Fondation OCP
- Fondation Orange Mali
- Fondation Sanofi espoir
- Fondation Symphasis
- GEODIS
- GlaxoSmithKline
- Global fund
- GOAL
- Google.org
- Harikar NGO
- Helpage International
- Helping Hand
- International Rescue Committee Pakistan
- International Service

- Islamic relief
- John A. Baldessari Endowment Fund of the California Community Foundation
- John Baldessari Family Foundation
- John Hopkins University
- John Snow, Inc.
- Kaufland Warenhandel GmbH & Co. KG
- Loterie nationale belge
- Maison Hermès
- Max's
- Mectizan Donation Program
- Médecins du monde
- Mines Advisory Group Royaume-Uni
- Mott MacDonald Ltd
- National Alliance for Risk Reduction and Response Initiatives
- Options UK
- Oxfam Royaume-Uni
- PAU Education
- Plan Royaume-Uni
- Population Services International
- Rozalia Stiftung
- Sanofi
- Sanofi Pasteur
- Save the Children Royaume-Uni
- ShelterBox
- Smart Pharma Consulting
- Société Générale
- Start Fund
- Stiftung Elementarteilchen
- Terre des hommes
- The Allan and Nesta Ferguson Foundation
- The Victor and Christine Anthony Family Foundation
- Unifor (Canadian Auto Workers)
- Walt Disney Company France
- World Diabetes Foundation
- World Education
- You and Me Community

CONSEIL D'ADMINISTRATION FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL 2016-2017

BUREAU

PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION
Jacques TASSI – chef d'entreprise
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Philippe CHABASSE – médecin
TRÉSORIER
Éric VAN DE KERKHOVE – auditeur

MEMBRES

Abdénour AÏN SEBA – Chef d'entreprise
Lucie BOURGEOIS – Chef d'entreprise
Susan GIROIS – Médecin
Dominique GRANJON – Directeur d'un service
d'aide par le travail et d'un foyer d'hébergement
Maryvonne LYAZID – Consultante en stratégie
Colin NEWHOUSE – Dirigeant
Michael O'SULLIVAN – Directeur opérationnel
Pascal POLLET – Dirigeant de société
Jean-Baptiste RICHARDIER – Dirigeant associatif,
cofondateur de Handicap International
Benoît SMETS – Direction du secteur privé

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 HANDICAP INTERNATIONAL

Directeur de la publication : Jacques Tassi
Directeur de la rédaction : Manuel Patrouillard
Comité de rédaction : Sabrina Montanvert,
Sylvain Ogier, Marie Verrier
Maquette, exécution, correction : In medias res
Iconographie : Laethicia Lamotte
Impression : Two Print à Saint-Étienne
Photo de couverture :
Népal © Lucas Veuve / Handicap International
ISBN : 978-2-909064-94-9

138 avenue des Frères-Lumière
CS 88379 – 69371 LYON CEDEX 08
FRANCE
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
E-mail : contact@handicap-international.org
www.handicap-international.org

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

